

FABIEN ROUSSEL
DÉPUTÉ DU NORD

ref. :HG / 0003

Monsieur Gérald DARMANIN
Ministre de l'Intérieur
Hôtel de Beauvau
1 place Beauveau
75800 PARIS

Bruay-sur-l'Escaut, le 3 mars 2021

Monsieur le Ministre,

Je souhaite attirer votre attention sur les difficultés organisationnelles que rencontrent les Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) et les producteurs partenaires de ces associations.

La généralisation du couvre-feu à 18h bouleverse l'organisation de la collecte, chez les paysans, des produits composant les futurs « paniers » qui seront distribués aux adhérents.

Les AMAP ont pu poursuivre leur activité durant le premier confinement. Aujourd'hui avec l'application du couvre-feu, elles sont obligées de réorganiser toute leur chaîne d'approvisionnement. Auparavant, l'enlèvement des denrées chez les producteurs ainsi que la distribution des « paniers » se faisaient essentiellement entre 18h et 20h.

Or, à ce jour, il n'existe pas de dérogation afin de retirer des produits alimentaires après 18h, ce qui engendre un surcroît de travail ainsi qu'une dégradation des conditions d'exercice, tant pour les paysans partenaires que pour les bénévoles faisant vivre ces AMAP.

Pourtant, ces associations sont tout à fait essentielles, elles répondent aux enjeux de transition écologique, de souveraineté alimentaire et de solidarité, et ce de manière concrète. Dans les Hauts-de-France, ce sont quelque 110 AMAP qui alimentent plus de 6500 familles et qui travaillent avec 150 fermes de la région.

De plus, ces réseaux respectent un protocole sanitaire strict, prévoyant l'absence d'échange de monnaie et la mise en place d'un système de retrait prévu à des créneaux horaires fixes pour éviter tout regroupement.

Au regard de la situation, le Mouvement Inter-Régional des AMAP sollicite l'intégration des cas de livraison de denrées alimentaires hors domicile parmi les motifs figurant sur les attestations de déplacement dérogatoires.

Sensible à cette requête, nécessaire à la pérennisation de ces structures qui font vivre nos territoires, je vous demande de bien vouloir y réserver une suite favorable.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma haute considération.

Fabien Roussel

Fabien ROUSSEL
Député du Nord